

CR Journée « Désir d'Entreprendre »

Institut Agricole de GENECH – 19 Février 2015

0- ACCUEIL

0-1 Accueil théâtral par la compagnie « La Belle Histoire » :

- Stéphane VAN DE ROSIEREN (Fondateur des clowns de l'Espoir – Créateur de la compagnie La Belle Histoire) – Cindy BADOUIT – Pascal GOETHALS.
- Mise en scène de situations rencontrées dans le monde agricole.

0-2 Accueil d'André BRASME : directeur du pôle Agriculture de l'institut de GENECH.

- Merci aux Jeunes qui ont préparé cette journée « Désir d'Entreprendre » (BTSA, ACSE ...); au pôle Agriculture; aux Intervenants et Participants; à Jean-Louis ROBILLARD (vice-président du Conseil Régional en charge de l'Alimentation, de la Régionalisation de l'agriculture et de la Ruralité); à Dominique CRINQUETTE (Chef d'établissement); à Stéphane BAILLET et à Jean PRIESTER (Institut de GENECH).
- L'étymologie de *Entreprendre* est du latin "*inter prehendere*" : saisir avec la main. Le latin "*prehendere*" signifie "mettre la main dessus en être physiquement maître" : c'est donc être acteur et non consommateur.
- En région Nord Pas-de-Calais, 550 entreprises agricoles ont été créées en 2005 par rapport à 15764 en 2010.
- Il existe toujours des potentiels pour s'installer en agriculture; mais il faut accepter de bouger pour se redresser et ne pas hésiter à s'entourer pour être accompagné.

0-3 Contenu de la journée « Désir d'Entreprendre » :

- 1- Inauguration du Guide d'Installation en Maraîchage Biologique : « **Je crée mon activité en maraîchage BIO** » en Nord Pas-de-Calais par Jean-Louis ROBILLARD.
- 2- Trois Tables Rondes parallèles au choix :
 - « **Désir d'Entreprendre ... Pourquoi pas moi ?** » : animée par Stéphane BAILLIET.
 - « **Développer la Valeur Ajoutée pour s'installer** » : animée par François Jean PRIESTER.
 - « **Accès au Foncier, rêve ou réalité ?** » : animée par André BRASME.
- 3- Le Forum de l'Installation et des Métiers.
- 4- Le Parcours d'Installation Agricole.
- 5- Table ronde « Comment les innovations font évoluer le monde agricole ? ».

**1- Inauguration du guide d'installation en maraîchage biologique :
« Je crée mon activité en maraîchage BIO » en Nord Pas-de-Calais : Jean-Louis ROBILLARD et Mathilde ROCHE.**

1-1 Par rapport au guide d'installation en maraîchage bio : J-Louis ROBILLARD

- L'installation est un enjeu majeur et une priorité régionale dans le cadre du PRCTA (Programme Régional pour la Création et la Transmission en Agriculture - [Réunion annuelle PRCTA](#)) et de la mission d'enquête lancée en 2011 « Demain je serai agriculteur dans la diversité des agricultures » : [Livre blanc PRCTA](#) . Dans le livre blanc, il y a eu 150 missions concrètes dont 13 majeures pour favoriser l'installation.
- L'objectif est d'inverser la courbe du nombre d'exploitations agricoles en région Nord Pas-de-Calais : 13500 fermes actuellement contre 48430 en 1970 – et 3 départs pour 1 seule installation. Sans politique publique volontariste et compte tenu de la pyramide des âges (+40% des exploitants agricoles âgés de plus de 50 ans), le nombre d'exploitations serait diminué de 40 à 50% en 10 ans !
- Pour renouveler les générations d'agriculteurs, il y a donc lieu de relever le défi de l'installation, de la création et de la transmission. D'autant plus que l'agriculture fédère beaucoup d'emplois dans de nombreux métiers en amont comme en aval.
- On ne peut pas tout attendre des Collectivités publiques. Nous sommes tous coresponsables pour augmenter le nombre d'installations : Agriculteurs – Conseil Régional – Chambre d'Agriculture – Filières économiques (marché de Phalempin – Cocorette ...) – Territoires - Comités d'agglomération – Elus
 - o Dans notre région très urbanisée, les Elus sont assez éloignés des maîtres d'exploitation.
 - o Ayant compris l'intérêt social et économique et pour l'aménagement des territoires, certains relèvent cependant le challenge de l'installation.
- Le guide en maraîchage biologique résulte d'une démarche collective et dynamique pour améliorer l'existant, avec des témoignages et de nombreuses références technico-économiques sur des projets ruraux viables et un outil d'aide à la décision.

[Agreste - Mémento 2014 - Région Nord Pas-de-Calais](#)

1-2 Par rapport au thème de la journée « Désir d'Entreprendre » :

- Des freins existent à l'installation :
 - o La rareté des terres suite à l'étalement urbain. Une prise de conscience est cependant faite d'où un recul de 30% des terres dévolues à l'urbanisation qui sont revenues sur le marché foncier.
 - o La spéculation foncière qui doit être dénoncée car elle devient inacceptable dans certains cas : 30 à 40 k€ /ha. Certains agriculteurs n'en ont jamais assez. Tout agriculteur a le droit de vivre décemment.

CR Journée « Désir d'Entreprendre »

Institut Agricole de GENECH – 19 Février 2015

- Au prix ou au loyer de la terre s'ajoutent la « reprise » ou « le chapeau » : un domaine qui manque cruellement de transparence.
- Il faut créer les conditions d'un revenu décent pour tous :
 - La compétitivité issue du mix (*Volume x Prix*) ne répond plus à l'envie d'entreprendre car, dans une économie mondialisée, d'autres continents sont plus adaptés que nous aux volumes de productions ; et l'avenir de l'agriculture européenne se trouve davantage dans la qualité, la diversité et la sécurité.
 - Comme le Colibri, chacun doit prendre sa part de responsabilité : Acteurs économiques – Organisations agricoles – Elus – Collectivités Territoriales
 - Pour des projets fédérateurs orientés agro-écologie – qualité – emploi, il y a des aides à l'installation dont les prêts d'honneur à taux 0 (de 7 à 30 k€).

1-3 Présentation du contenu du guide : Mathilde ROCHE

(GABNOR – Groupement des Agriculteurs Bio du Nord Pas-de-Calais)

- Le guide a été élaboré par GABNOR, l'Institut agricole de GENECH, les PAIT59 et 62 (Points d'Accueil Installation Transmission du Nord et du Pas-de-Calais), la Chambre d'Agriculture et de nombreux collaborateurs.
- Il s'adresse à ceux qui désirent s'installer en maraîchage bio.
- Pour aider à l'installation, le guide contient de nombreux repères, des références technico-économiques, des points de vigilance, l'organisation de la filière fruits-légumes, les structures d'accompagnement ; ainsi que des témoignages et une liste de contacts.
- Le guide papier est disponible gratuitement sur demande auprès du GABNOR, de l'Institut de GENECH et des PAIT (Points d'Accueil Installation Transmission).

Une version numérique et actualisée sera prochainement disponible sur les sites internet :

- ➔ Du Gabnor : <http://www.gabnor.org/>
- ➔ De la Chambre d'Agriculture : <http://www.agriculture-npdc.fr/>
- ➔ De l'Institut de Genech : <http://www.institutdegenech.fr/>.

2- Table Ronde « Accès au foncier, rêve ou réalité ? » : animée par André BRASME.

Pour cette table ronde, la salle était pleine ; et de nombreuses mains se sont levées à la question « **Qui souhaite s'installer en exploitation ?** ».

2-1 Denis BOLLENGIER : Président de la SAFER Flandres-Artois (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural).

- La SAFER est une société avec un conseil d'administration et des comités techniques départementaux (2 dans le Nord à Lille et à Sars et Rosières ; et 2 dans le Pas-de-Calais à Desvres et à Arras), contrôlée dans toutes ses activités par 2 commissaires du gouvernement (Agriculture et Finances) et par le Législateur. Parmi ses actionnaires, citons le Conseil Régional, les Conseils Généraux des 2 départements, l'AMF (Association des Maires de France), des banques, la Chambre d'Agriculture, des Syndicats, les Jeunes Agriculteurs Des changements sont prévus avec la régionalisation.
- C'est une équipe de 18 personnes pour aller sur le terrain et gérer l'administratif : tous les achats de terres sont inventoriés par la SAFER.
- La SAFER ne peut pas exproprier, ni obliger à vendre ou à acheter. Elle cherche à négocier à l'amiable (90% des cas).
- Le comité technique donne un avis quand il y a préemption (après exercice du droit de préemption de l'exploitant en place) : 10% des surfaces acquises par la SAFER.
- La SAFER favorise l'installation des Jeunes quand les projets sont viables économiquement : 20 installations en 2014 par rapport à 3 il y a 10 ans.
- L'accès au Foncier agricole pose effectivement problème :
 - o Les prix n'ont quasiment jamais cessé d'augmenter et de manière insensée à certains endroits (plus de 30 k€).
 - o Les prix proposés par la SAFER sont en général inférieurs à ceux des agriculteurs.
- En cas d'un prix abusif, la SAFER indique son désaccord au propriétaire qui peut maintenir son prix ou le réviser à la baisse.

2-2 Mathieu DUFRENE : PAIT59 (Point Accueil Information Transmission) de la Chambre d'Agriculture.

- La Chambre d'Agriculture a 2 points d'accueil : 59230-Sars et Rosières et 62051-St Laurent Blangy.
- 350 à 400 appels /département/an sur des demandes d'installation (tout âge, tout diplôme, milieu agricole ou non ...) : 120 entrent dans le parcours à l'installation et 2/3 s'installent effectivement tous les ans.

CR Journée « Désir d'Entreprendre »

Institut Agricole de GENECH – 19 Février 2015

- La courbe des installations a effectivement baissé pendant de longues années, mais elle remonte depuis 1 an et demi grâce :
 - o à des installations sur des surfaces plus petites ;
 - o avec le développement de la valeur ajoutée (Nouvel atelier – Campus Vert – Vente directe ...) ;
 - o grâce au concours de la SAFER et de TERRE de LIENS.
- Les appelants sont souvent des Jeunes salariés dans une exploitation agricole ou connaissant le cédant. Ils ont le désir d'installation sur des petites surfaces, en bio ou non, avec ou sans foncier, ou en hors-sol. Les projets sont divers et parfois atypiques, avec ou non de la transformation, de la vente directe, augmentation du volume de production : ex. « *Je récupère un corps de ferme avec 5 hectares. Qu'est-ce-que je peux en faire ?* ».
- La viabilité économique du projet est un élément central pour discuter avec un banquier ou un partenaire. La Chambre d'Agriculture récupère 4 années comptables du cédant ; analyse l'étude économique en retenant l'hypothèse située entre la basse et la moyenne en rendement et en prix : de fait, les réalisations sur 5 ans sont en général inférieures de 15 à 20% par rapport aux prévisions.
- Avec les demandes d'aides financières (européennes, nationales, régionales) et parmi les conditions d'éligibilité, il y a un programme de stage à satisfaire : PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé).



RDI Répertoire Départemental à l'Installation

<http://www.repertoireinstallation.com/>

2-3 Thibaut GHESTEM : Jeune Agriculteur installé à Chérenge depuis le 1^{er} Août 2014

- Thibaut est en société avec son frère qui travaille à l'extérieur.
- L'exploitation a été reprise sans augmentation de surface, ni augmentation de cheptel : 100 vaches allaitantes (naisseur – engraisseur) et un magasin de vente directe.
- La volonté de vouloir toujours s'agrandir décime les exploitations. Dans un secteur fortement urbanisé, notre commune ne compte plus que 3 agriculteurs (sur 20) et plus aucun autre éleveur.

2-4 William LOVELUCK : Terre de Liens

- Née fin des années 90 début 2000, l'association Terre de Liens avait pour idée de trouver des leviers pour favoriser les installations :

CR Journée « Désir d'Entreprendre »

Institut Agricole de GENECH – 19 Février 2015

- Le prix de la terre devient de plus en plus cher et n'a pas arrêté d'augmenter ces 10 dernières années : +30% en 5 ans. France 5750 €/ha – Région Nord Pas-de-Calais 6 à 15 k€/ha avec une moyenne à 11,8 k€/ha (SAFER 2013).
 - Hors cadre familial, le retour à la terre est difficile : pas d'accès au réseau secret du foncier agricole, ni aux capitaux pour se positionner.
 - C'est un mouvement citoyen (qui regroupe 12000 personnes) pour lutter contre les dérives de l'agriculture conventionnelle ; pour renouveler l'agriculture en montrant qu'il est possible de pratiquer l'agriculture autrement ; pour favoriser l'agriculture biologique et paysanne en aidant à l'installation.
 - 2 outils pour favoriser l'accès au foncier pour des projets agri-ruraux durables :
 - **La Foncière**, dont l'objectif est d'acheter des terres grâce à l'épargne de citoyens.
 - **La Fondation**, d'utilité publique, qui reçoit des dons de terres et d'argent (en particulier de grosses exploitations).
- Nb : Terre de Liens ne revend pas le foncier acquis.
- La région Nord Pas-de-Calais est une région de fermage ((80% en loyer et 20% en propriété – SAFER 2013) avec un émiettement du foncier.
 - Le marché des cessions de baux est majoritairement obscur car en plus du loyer, il y a la « reprise » du bail (ou « pas de porte » ou « chapeau »).
 - Quelques acquisitions ont été faites en région Nord Pas-de-Calais avec accompagnement des porteurs de projets. A l'échelle nationale, 150 fermes ont été achetées pour l'élevage.
 - Il faut une politique publique très intégrée et très volontariste pour plus de transparence dans les transactions du marché foncier agricole. Les transferts de parts sociales vont d'ailleurs devenir plus transparents.

2-5 Les remarques et conseils des intervenants :

- Les installations qui ont réussi ont bénéficié de la confiance des interlocuteurs : Cédant – Propriétaire - SAFER – Collectivités Publiques ...
- Il y a des facilités à s'installer dans le cadre familial, sauf si le cédant à décourager le candidat à l'installation ; s'il a manqué d'ouverture ou a été réticent à l'évolution de son exploitation ; ou s'il a refusé d'augmenter la valeur ajoutée.
- Le secteur agricole est un bassin d'emplois avec des métiers intéressants.
- Dans l'intérêt de la Collectivité et pour éviter les spéculations, la terre ne devrait pas fonctionner comme un marché. C'était l'idée d'Edgar PISANI (ancien ministre de l'Agriculture de 1962 à 1966) avec les **Offices Fonciers** qui auraient été chargés de la gestion du patrimoine foncier agricole : [Lien PISANI](#) . Mais c'est compliqué car, dans le prix de la terre, il y a en plus accès à des contrats et à des fonds sous forme masquée ou non (DPU Droits à Paiement Unique).

CR Journée « Désir d'Entreprendre »

Institut Agricole de GENECH – 19 Février 2015

- Comment réfléchir collectivement à une nouvelle organisation du foncier agricole ?
- Hors cadre familial, il faut avoir fait ses preuves d'où l'intérêt :
 - o de tester son projet agricole dans une structure : ex. chez un agriculteur installé ;
 - o d'être aidé et accompagné : ex. Bâtiments ou Terrains mis à disposition - Prêt de matériels ... :
 - RENETA (Réseau National des Espaces Test Agricoles) : http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Plaquette_Reneta_cle4ab463.pdf
 - Couveuses d'installation comme CHRYSALIDE Nord et Pas-de-Calais : [A Petits Pas](#) .
- C'est évidemment plus difficile de s'installer sans assise financière. Ceci explique pourquoi de nombreuses reprises sont orientées sur des espaces de 2 à 5 hectares et en maraîchage bio.
- L'agriculture « hors sol » n'existe pas réellement car elle consomme du foncier ailleurs.

2-5-1 Michel ROGER, agriculteur, Assesseur au tribunal paritaire des baux ruraux de Douai et vice-président de la section des preneurs de la FDSEA Nord.

- Créé en 1946 pour protéger l'exploitant, le statut du fermage doit toujours permettre de travailler en location avec des baux à 9, 18, 25 ans pour sécuriser les investissements.
- Compte-tenu des prix du foncier, un Jeune aujourd'hui peut difficilement s'installer d'autant plus qu'il y a des tricheurs et des dérives sur le terrain avec des propriétaires qui ne veulent plus mettre à bail (ex. sous-location pour p.d.t); ou des installations torpillées par les voisins agriculteurs.
- Le système de location avec mise à bail est une bonne solution. Il y a des règles à garder et à respecter. Ceux qui font de la sous-location doivent être sanctionnés et perdre leurs droits.
- Un nouveau métier apparaît : celui de *Gestionnaire de Patrimoine* sur des structures de milliers d'hectares.
- Il faut travailler sur une nouvelle organisation des fonds agricoles qui devraient être d'ordre public ; et aussi sur l'amortissement de son installation sur 8 ans d'EBE (Excédent Brut d'Exploitation) comme pour un fonds un commerce.
- Le Jeune qui veut s'installer doit donc faire attention ; et doit pouvoir louer le foncier disponible à sa vraie valeur permettant de générer un revenu.
- Il est illogique que la PAC ne distribue pas de prime à des élevages de moins de 10 vaches allaitantes : « *on veut tuer le petit* ».
- La transmission d'exploitation devrait être plus encadrée avec des chiffres.

CR Journée « Désir d'Entreprendre »

Institut Agricole de GENECH – 19 Février 2015

- Il faut faire ce que l'on aime mais avec un projet technico-économique testé et viable. Aussi faut-il raisonner son exploitation avec un Excédent Brut d'Exploitation (EBE) moyen et ne pas partir avec des prix d'installation trop élevés.
- Mais il ne faut pas non plus trop attendre qu'une « belle ferme » est à céder (70 – 80 ha) car alors « *le couteau tombe d'un seul coup* ».
- L'exploitation en société est une bonne solution.

2-5-2 Les réactions du public : avec majoritairement les réponses de Denis BOLLENGIER (SAFER)

- « 3 hectares ont été achetées par le plus gros agriculteur du village à 17 k€/ha ? ».
 - o Ce n'est pas simple.
 - Dans un secteur de petites cultures en Flandre, la SAFER a reçu 23 demandes dont 50% en installation sur une ferme de 23 ha. Prix de marché = 17 k€/ha inférieur aux prix proposés par des agriculteurs. La SAFER a finalement favorisé 3 Jeunes Agriculteurs situés à moins de 300 mètres de l'exploitation.
 - Egalement dans le secteur de Douai / Cambrai, 114 hectares étaient à rétrocéder. La SAFER a reçu 120 à 130 demandes et a permis 4 installations sur une moyenne de 25 hectares.
- « Que pensez-vous des fermes de 1000 – 2000 hectares ou des « fermes usines » ? »
 - o Elles ont fait émerger un nouveau métier, celui de *Gestionnaire de Patrimoine*.
 - o La société agricole est en mutation comme les autres secteurs avec une indexation des grandes productions sur les marchés mondiaux.
 - o Le système local, bien organisé, permet de s'affranchir de la variabilité des prix.
 - o Comme pour la Société, il y a nécessité de réfléchir aux modèles agricoles à développer.
 - o Compte tenu de la Loi, beaucoup d'affaires échappent à la SAFER. En limite du Nord et de la Somme, la SAFER a tout fait pour récupérer 250 ha sur 3 parcelles avec un beau corps de ferme. Malheureusement, la SAFER ne peut toujours pas agir en cas de transfert de parts sociales. Finalement le lot a été emporté par un investisseur belge.
 - o La SAFER recherche des opportunités pour favoriser des exploitations familiales sur des petites surfaces.
- « 3 hectares ont été vendus à 30 k€/ha (avec les frais de notaire) ? »
 - o La SAFER ne peut pas tout réguler ; et elle est confrontée au décalage entre le prix de marché (une moyenne) et le prix proposé par des agriculteurs.
- « Sur une exploitation de 6 ha à 4 km de la frontière belge, 1 hectare a été acheté 24 k€ + 3,5 k€ de frais : 150 k€ déboursés en tout avec le bâtiment et le matériel ? »
 - o La SAFER a malheureusement toujours un regard franco-français. De nombreuses reprises sont faites par des Etrangers (Belges) qui s'affranchissent des règles de la Commission des Cumuls.
- « Pourquoi toujours favoriser les installations par davantage d'agriculteurs, ce qui a pour effet de faire monter les prix ? »

CR Journée « Désir d'Entreprendre »

Institut Agricole de GENECH – 19 Février 2015

- Un agriculteur se fait reprendre 10 ha par son propriétaire. La SAFER avait le choix d'installer un Jeune sur les 10 ha ou conforter l'exploitation existante. Refus de la SAFER qui a retenu la 2^{ème} solution pour préserver l'exploitation existante.

2-6 Conclusion de la table ronde « Accès au Foncier : rêve ou réalité »

- Il ne faut pas attendre que le foncier se libère.
- Il faut bien raisonner son système d'exploitation.
- La ferme « usine » (style « 1000 vaches ») est-elle la bonne solution ? A court terme, un financier externe est à l'œuvre ; mais plus tard quand il faudra céder à un autre industriel : à une grande surface pour sécuriser ses approvisionnements ?
- Il y a de la place pour tout le monde pour vivre de sa passion et de sa production. Il vaut mieux développer la valeur ajoutée plutôt que chercher à s'agrandir par plus de foncier : un agriculteur en difficultés financières avec 60 ha a pensé régler son problème en reprenant 40 ha éloignés de son exploitation. Mais gagnant moins d'argent avec 100 ha qu'avec 60, la solution a été de céder les 40 ha et de mieux exploiter les 60 premiers ha.

3- Le Forum de l'Installation et des Métiers

De nombreux organismes étaient présents pour renseigner le public.

Organisme	Adresse	Représentant	Tél. Site Internet Email
A PETITS PAS	16 rue de Canlers 62310 Ruisseauville	Aurore ROUSSEAUX Claire QUINTIN	Tél. 03.21.41.70.07 www.apetitspas.net equipe@apetitspas.net
APECITA Nord Pas-de-Calais Picardie	Cité de l'Agriculture 56 rue R.Salengro BP 90136 62054 St Laurent Blangy Cedex	Bertrand DELESALLE	03.21.60.48.68 www.apecita.com arras@apecita.com
AVENIR Asso. pour la Valorisation des Nouvelles Initiatives Rurales	40 av. R.Salengro 62223 St Laurent Blangy	Yvette MADRID	Tél. 03.21.24.31.52 http://www.avenir5962.org contact@avenir5962.org
CER France Nord Pas-de-Calais Asso. Gestion et Cptabilité		Olivier FACHE Elodie MONTAIGNE	http://www.5962.cerfrance.fr
CHAMBRE d'AGRICULTURE PAIT 59 (Point Accueil Information Transmission)	2 rue de l'Epau 59230 Sars et Rosières	Mathieu DUFRENE	Tél. 03.27.21.46.91 http://www.agriculture-npdc.fr mathieu.dufrene@agriculture-npdc.fr
CHAMBRE d'AGRICULTURE PAIT 62 (Point Accueil Information Transmission)	56 av. R.Salengro BP 80039 62051 St Laurent Blangy	Stéphane ALLISSE	Tél. 03.21.60.57.41 http://www.agriculture-npdc.fr stephane.allisse@agriculture-npdc.fr
CIVAR Centre d'Information pour l'Innovation et la Valorisation de l'Agriculture et de la Ruralité	Cité de l'Agriculture 56 rue R.Salengro BP 80039 62051 St Laurent Blangy Cedex	Nathalie DELATTRE	Tél. 03.21.60.57.52 http://www.civar.fr

CR Journée « Désir d'Entreprendre »

Institut Agricole de GENECH – 19 Février 2015

CREDIT AGRICOLE		Justine DUQUENNE Elodie BEGHIN	www.ca-norddefrance.fr
CREDIT MUTUEL Nord Europe		Nicolas DEPRez Christophe VANMARCKE	http://www.creditmutuel.fr
EXPERIENCE INTERNATIONALE	21 rue Frédéric Lemaître 75020 Paris	Rémi MARTINIERE	Tél. +33.1.43.15.09.48 http://www.experience-internationale.fr
GABNOR Groupement des Agriculteurs Bio du Nord PdC	Rue Baptiste Lebas 59133 Phalempin	Mathilde ROCHE	Tél. 03.20.32.25.35 http://www.gabnor.org
GENECH FORMATION	Institut de GENECH Site de Lesquin Genech Formation 28 rue Victor Hugo 59810 Lesquin	François-Jean PRIESTER	Tél. 03.20.62.29.99 http://www.institutdegenech.fr
GROUPAMA Nord-Est		Damien CARUYER	Tél. 03.26.97.30.30 www.groupama.fr
JEUNES AGRICULTEURS 59	ZA 2 rue de l'Epau 59230 Sars et Rosières	Pauline ESCOURROU	Tél. 03.27.28.87.10 ja.contact.cantons@gmail.com
MSA Nord Pas-de-Calais	33 rue du Grand But 59160 Capinghem	Carole BERNACKI	Tél. 03.20.00.20.00 http://www.msa59-62.fr
NOTAIRE	2 rue Gaston Robbe 59173 Renescure	Maître Nicolas BONNINGUES	http://bonniere-bonningues.notaires.fr office.renescure@notaires.fr
SAFER Flandres Artois	21 bis rue Jeanne Maillotte 59014 Lille	Romain DUBOIS	Tél. 03.20.57.93.07 http://flandres-artois.safer.fr safer@safer-far.fr
TERRES de LIENS Nord Pas-de-Calais	81 bis rue Gantois 59000 Lille	William LOVELUCK	Tél. 03.20.74.43.83 www.terredeliens.org w.loveluck@terredeliens.org

4- Le Parcours d'Installation Agricole : animé par Mathieu DUFRENE – PAIT59

4-1 Dispositions générales

- Pour s'installer, il faut :
 - o Etre déclaré au CFE (Centre de Formalité des Entreprises) pour obtenir un numéro SIRET ;
 - o Avoir le statut de Chef d'Exploitation par la MSA (Mutualité Sociale Agricole) ;
 - o Avoir l'autorisation d'exploiter auprès de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer).
- Ces 3 demandes doivent être accompagnées :
 - o d'une lettre de motivation expliquant pourquoi vous voulez vous installer ;
 - o d'un projet technico-économique réaliste et viable pour demander les aides.
- Il faut aussi recueillir toutes les signatures des propriétaires cédants ; et le droit de signer un bail n'est obtenu qu'avec l'autorisation d'exploiter.
- On ne peut être reconnu exploitant qu'à partir d'1/2 SMI (Surface Minimale d'Installation). Mais bientôt avec la loi ALUR, cette référence à la SMI sera remplacée par l'AMA (Activité Minimale d'Assujettissement) qui intègre le niveau et la nature des activités réalisées (Productions, Vente Directe, Agro-tourisme ...).
- SMI = 20 ha → ½ SMI = 10 ha.
- Mais il y a beaucoup de déclinaisons selon les productions et pour les pluriactifs : ex. 2,20 ha en maraîchage – 84 truies – 3000 m² pour les poulets standards – 2 ha pour les fraises ...
- Il faut savoir qu'il faut du temps pour obtenir l'autorisation d'exploiter (parfois plus d'un an) et qu'il y a 8 catégories de priorité : 1=Jeune Agriculteur -40 ans, diplômé agricole / 2 =Jeune Agriculteur -40 ans, sans diplôme / ... / 8=Grosse exploitation, 50 ans, sans repreneur. Dans le cas d'une déclaration simple, pas de refus. Par contre, si la surface est importante, le projet est examiné par la Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA) avec un risque de refus 3 mois maximum après le dépôt du dossier.

4-2 Les aides régionales :

- 9 k€ pour tout le monde, tout mode de production, pluriactif ou non ; versement après l'installation.
- Le dossier est à transmettre au Conseil Régional avec l'attestation MSA de la qualité de chef d'exploitation.
- Prêts d'honneur de 4 à 50 k€ à 0% sur 5 ans maximum avec 2 ans de différé possible : pour ceux qui ont des aides régionales ; et ceux qui s'installent après 40 ans qui n'avaient pas d'aide pour des projets atypiques en création. Mais il faut un

CR Journée « Désir d'Entreprendre »

Institut Agricole de GENECH – 19 Février 2015

prêt bancaire d'un montant supérieur au prêt d'honneur. Ce dernier joue l'effet levier et son montant doit être inférieur ou égal à 20% du coût global d'installation.

- 50 k€ de prêt d'honneur sur 5 ans procurent 2,7 k€ d'avantages d'intérêts : moins si le taux d'intérêt est inférieur à 2% auxquels s'ajoutent 2 k€ d'avantages d'intérêts avec l'option différé 2 ans.

4-3 Les aides nationales :

- 150 dossiers déposés en 2014 pour la région Nord Pas-de-Calais.
- DJA (Dotation Jeune Agriculteur) + Système de Prêts bonifiés + Abattement de 50% de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pendant 5 ans.
- La DJA 2015 moyenne est de 15 k€ : 8 k€, 15 k€ en fonction de critères nationaux (ex. grande culture), 22 k€ en fonction de critères régionaux (ex. élevage, environnement, bio, vente directe ...).
- Pour les prêts bonifiés jeunes agriculteurs, le taux est de 2,5% en zone de plaine avec une bonification de 7 ans et une durée maximale de 15 ans. Le montant de prêt varie en fonction du taux du marché :

	Prêt avec Taux du marché à 3,5%	Prêt avec Taux du marché à 5,5%
Prêt d'une durée de 7 ans Et durée Bonification 7 ans	319.028 €	112.424 €
Prêt d'une durée de 15 ans Et durée Bonification 7 ans	231.475 €	82.570 €

- Sans aide nationale, le temps de parcours d'installation agricole est de 6 à 8 mois ; mais 8 à 10 mois avec une aide nationale.
- Parmi les conditions d'éligibilité : il faut
 - L'agrément PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé) : stage de 3 jours x 7h/j ;
 - Etre installé dans les 2 ans ;
 - Suivre la journée Info Installation + Entretien le mois qui suit + Formation (diplôme).
 - Les dossiers économique et administratif : ex.DPE qui devient le PE (Plan Entreprise).
- Il y a donc des délais pour obtenir les aides :
 - Prêt Jeune Agriculteur : 1 à 1,5 mois après présentation du dossier ;
 - Dotation DJA : x mois à 1 an après l'installation – payée en 2 fois (80% puis 20% 5 ans après).

4-4 Le conseil :

- Toutes ces formalités démontrent l'intérêt à rencontrer un conseiller et à avoir un diplôme agricole (Bac+2).
- Des formations peuvent être financées par VIVA.

5- Table Ronde « Comment les Innovations font évoluer le monde agricole »

5-1 Marc LEROY : responsable de la Ferme Agricole de l'Institut de Genech – Le Robot de Traite.

- L'exploitation laitière de l'Institut de Genech va être délocalisée pour installer à la place de nouvelles classes et un nouvel internat.
- La société évolue : il faut s'adapter.
- La robotique dans l'élevage permet de s'occuper de plus d'animaux en facilitant la surveillance pour la santé des animaux.
- Le métier d'éleveur laitier est très contraignant en temps.
- Le robot de traite est un outil qui fonctionne, qui ne fait pas peur aux jeunes, qui apporte plus de confort de travail (moins physique et moins de contraintes horaires).
- La machine ne remplace pas l'éleveur qui, pour se faire aider, doit être « robot-compatible ».

5-2 Jean-Sébastien BERGER : ARTEE Ingénierie Conseil ([Lien](#)) - L'agriculture de précision.

- Les techniques mises en œuvre permettent de localiser les stocks d'éléments fertilisants (P, K) d'une parcelle pour raisonner au plus juste les futurs apports : amélioration des performances et économie d'intrants tout en préservant l'environnement.
- « *La bonne dose au bon endroit et au bon moment* ».
- Sur 4 ans d'historiques, l'économie est de l'ordre de 77€ /ha/an sur betterave ; et de 30 à 50 €/ha sur des têtes d'assolement à rotation longue (ex. pdt).

5-3 Amaury DESOMBRE : DrOne Agricole ([Lien](#)) – L'agriculture de précision.

Le capteur AIRINOV en vidéo : <http://www.airinov.fr/services/drone-agricole/>

CR Journée « Désir d'Entreprendre »

Institut Agricole de GENECH – 19 Février 2015

- La société DrOne Agricole a été créée en 2013 à Laon avec des partenariats : groupes SOUFFLET, KWS, NORD NEGOCE (groupe CARRE) ...
- Des avions (75% des vols – 5000 ha maximum/jour – vols à 1000 m) ou des drones (facilement opérationnels - 25% des vols – 250 ha maximum/jour – vols à 150 m sous les nuages (un avantage par rapport au satellite) survolent la parcelle à traiter en automatique en faisant de l'acquisition de données pour obtenir après traitement d'images une cartographie numérique et dégager un indice de biomasse et d'activité chlorophyllienne (connaissance du stade de développement de la culture).
- Les drones ne peuvent survoler que 40% de la surface en France. Et les récents survols de villes et centrales nucléaires feront probablement évoluer la réglementation ([Numerama : ce que dit la loi](#))
- Les cartes sont obtenues en quelques jours (3 à 5) après le survol ; permettant de moduler les apports d'azote sur blé et colza en fonction de l'avancement de la végétation.
- Les traitements sont complètement automatisés : enregistrement de l'exploitation sur ordinateur (détourage des parcelles, plans de vol, précédents culturaux, reliquats, ...).
- Coût d'un vol = 10€/ha.
- 5 à 7 agriculteurs sont déjà dotés d'un distributeur automatique exploitant directement les cartes.
- La finesse des photos (carrés de 5m x 5m) permet à la R&D d'envisager à terme la détection d'adventices dans les champs.

NB : [Des drones pour l'agriculture](#)

5-4 Jérôme LEROY, WEENAT à Lille et à Nantes : ([Lien](#))

- Plantés dans les champs, des capteurs (sondes capacitives) communiquent sans fil et en temps réel ou non ; avec le smartphone ou la tablette, à de très longues distances, des paramètres « clés » du sol : température et humidité.
- Ce qui permet de savoir quand irriguer, avec déclenchement automatique ou non, en fonction de la pluviométrie.
- Il en résulte des économies d'eau et un meilleur contrôle des rendements.

NB : [Un exemple en vidéo](#)

5-5 Pascal DECONINCK, agriculteur à Beuvry-la-Forêt, distributeur automatique de fraises : ([Article Voix du Nord](#))

- Des fraises 24h sur 24, 7 jours sur 7 en saison, pour 2,50€ la barquette.
- Après le décès de son père qui aidait à la vente directe de fraises (2,5 tonnes), Pascal DECONINCK a investi dans un distributeur automatique de fraises acheté en Belgique : le 2^{ème} prototype pour le prix d'une remorque 2 essieux (12 k€) et 1^{ère} machine installée en France.
- La vente 24h sur 24 a permis de multiplier le volume de ventes par 2 (soit 5 tonnes en vente directe sur une production annuelle de 30 à 40 tonnes – écoulement sur le marché de Phalempin) ; et le matériel a été amorti en 1 an. Le lancement a été favorisé par le buzz médiatique.
- En Mai et Juin, les ventes ont atteint jusqu'à 200 barquettes /jour dont 40 à 50 la nuit.

5-6 Les freins à l'utilisation des nouvelles technologies ?

- Les voisins de Pascal DECONINCK ont été très surpris au départ de l'arrivée du distributeur de fraises : notamment ceux ayant toujours une culture très traditionnelle qui attendent de voir comment ça se passe autour d'eux avant de s'engager à leur tour.
- Il y a encore un certain scepticisme sur l'intérêt des cartes numériques de rendement : WEENAT – DrOne Agricole.
- Il y a toujours des efforts à faire pour utiliser l'informatique en général ; et pour informer sur l'intérêt de l'agriculture de précision pour l'agriculteur et la protection de l'environnement.

5-7 Les principaux apports des innovations dans le monde agricole ?

- Les nouveaux outils techniques correspondent à l'évolution de la Société comme de l'Agriculture. Ils répondent aux besoins de plus de rapidité dans la prise de décision et de plus de finesse ou de précision pour la fertilisation, l'irrigation et les pulvérisations : « *la bonne dose, au bon endroit et au bon moment* ».
- Les innovations permettent de d'aller chercher les derniers points de rentabilité marginale.

6- Conclusion de la journée

CR Journée « Désir d'Entreprendre »

Institut Agricole de GENECH – 19 Février 2015

- Les innovations sont faites dans l'idée d'aider, de gagner du temps et d'améliorer.
- Elles intègrent souvent des méthodes et techniques éprouvées depuis longtemps.
- Il faut toujours être curieux, toujours chercher à évoluer, oser prendre des risques mesurés et ne pas avoir peur du « quand dira-t-on ».
- Les Jeunes Agriculteurs sont demandeurs d'échanges, de partage et d'un métier plus collectif.
- Il faut fonctionner par terroir et communiquer les pratiques en réseau.
- Les nouvelles techniques donnent une nouvelle et bonne image de l'Agriculture aux consommateurs.

NB :

- Pour des modes d'agriculture plus résilients et durables, l'engouement des Jeunes pour l'Agriculture et de nouveaux modèles de développement est encourageant.
- La course aux économies d'échelle a des limites puisqu'elle se fait au détriment des emplois dans le monde agricole.
- La société civile et les Collectivités ont manifestement un rôle à jouer pour enrayer la spéculation foncière et donner du travail aux Jeunes en les aidant à s'installer.
- Les consommateurs ont leur responsabilité pour infléchir sur l'évolution des modes de production dans l'intérêt des agriculteurs et des consommateurs (santé).

Pour aller plus loin :

[L'installation et la Transmission en Nord Pas-de-Calais](#)

[Demain je serai agriculteur](#)

[La Fromentellerie : le cercle vertueux de l'agriculture bio](#)

[IRABE : Institut de Recherche en Agriculture Bio pour l'Europe](#)

[L'Europe doit changer son système alimentaire](#)

COCQUEEL Jean-Paul – ISA(6)